



RAPPORT DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES PAFIO (2013-2018)

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
3 mai 2016

Québec 

**RAPPORT
DE SUIVI DES CONSULTATIONS PUBLIQUES
PAFIO (2013-2018)**

Produit le 3 mai 2016

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
70, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6R1
Téléphone : 819 763-3388
Télécopieur : 819 763-3216
Courriel : abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca

Diffusion

Cette publication, conçue pour une impression recto verso, est disponible en ligne uniquement à l'adresse :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp>

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, **2016**
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, **2016**
ISBN 978-2-550-75692-7 (PDF)

Table des matières

1. Contexte	4
2. Objectifs de la consultation publique	4
3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique	5
4. Principaux commentaires reçus	6
4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires	6
4.2. Principaux commentaires reçus	6
5. Conclusion	8

1. Contexte

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) (L.R.Q., c. A-18.1) accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe d'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique. Le MFFP a mandaté les municipalités régionales de comté (MRC) de la région pour organiser la consultation publique de ces plans.

2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique sur une modification des PAFIO s'est tenue du 10 août au 3 septembre 2015. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur les plans de deux unités d'aménagement gérées par la Direction de la gestion des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue, soit la 084-51 et 084-62.

Les plans soumis à la consultation publique présentaient la planification opérationnelle de l'aménagement de la ressource forestière de la région. Plus spécifiquement, on y trouve les secteurs d'intervention potentiels modifiés ou ajoutés ainsi que la localisation potentielle des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer.

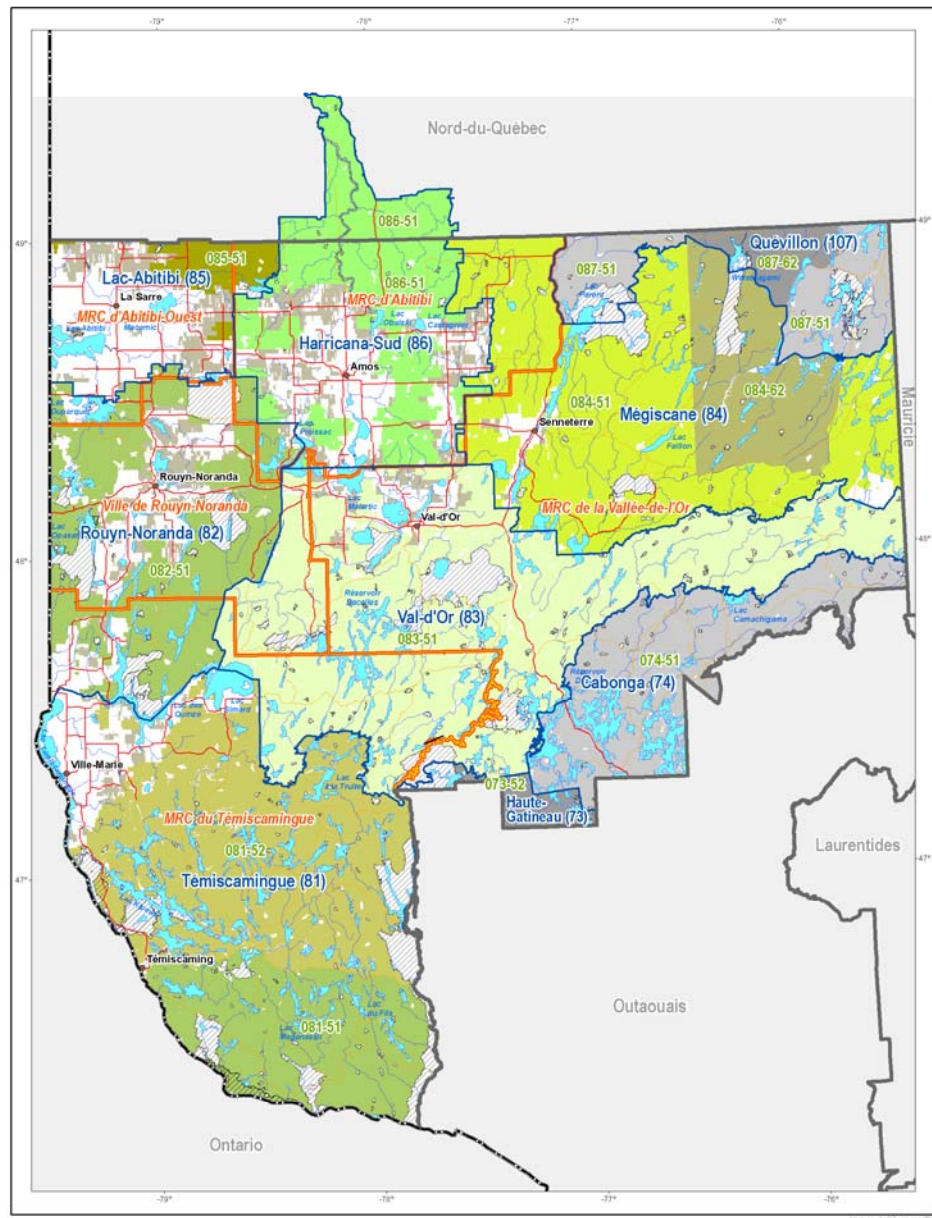
La consultation publique a pour but :

- de favoriser une meilleure compréhension de la part de la population, de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier;
- de permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'intégrer, lorsque c'est possible, les préoccupations, les valeurs et les besoins exprimés;
- de concilier les préoccupations diversifiées des nombreux utilisateurs des ressources forestières et du territoire forestier;
- d'harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- de permettre au ministre de prendre les meilleures décisions possibles compte tenu des circonstances.

3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

Les unités d'aménagement visées par la consultation sont les 084-51 et 084-62 présentées sur la carte.

Unités de gestion des ressources naturelles et unités d'aménagement
Région de l'Abitibi-Témiscamingue



<p>Unité d'aménagement forestier (UA)</p> <ul style="list-style-type: none"> 081-51 081-52 082-51 083-51 084-51 084-62 085-51 086-51 	<p>UA gérées par les régions limitrophes</p> <ul style="list-style-type: none"> 073-52 074-51 087-51 087-62 	<p>Autre territoire forestier</p> <ul style="list-style-type: none"> Estensité de délégation de gestion 	<p>Territoires protégés</p> <ul style="list-style-type: none"> Registre des aires protégées et autres territoires protégés 	<p>Infrastructures routières</p> <ul style="list-style-type: none"> Road Chemin 	<p>Organisation administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> Région Unité de gestion MRC¹ 	<p>Frontière</p> <ul style="list-style-type: none"> Intermunicipale 	<p>Projection cartographique</p> <p>Mercator transverse modifiée (MTM), zone 10</p> <p>Sources</p> <p>Bases de données géographiques, MRF</p> <p>Réalisation</p> <p>Ministère des Ressources naturelles Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue</p> <p>Note : Le présent document n'a aucune portée légale. © Gouvernement du Québec</p>
---	--	---	--	--	---	---	---

0 15 30 45 60 km

Ressources naturelles Québec

4. Principaux commentaires reçus

4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Dans le contexte de la consultation publique des PAFIO, les commentaires émis étaient faits au nom de divers organismes ou à titre personnel. Le **Tableau 1** ci-dessous indique, pour chacune des unités d'aménagement visées par la consultation, le type et le nombre de répondants.

Tableau 1 - Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires (par unité d'aménagement)

CONSULTATION PUBLIQUE PAFIO		
Unité d'aménagement visée	Nombre d'organismes	Nombre d'individus (<i>à titre personnel</i>)
084-51	3	4
084-62	3	4

4.2. Principaux commentaires reçus

Le **Tableau 2** ci-après regroupe, par grands thèmes, les commentaires reçus et il résume l'analyse effectuée par le Ministère.

Tableau 2 – Principaux commentaires reçus et analyse du MFFP

Commentaires	UA en cause	Analyse du MFFP
Un chasseur est préoccupé par les opérations forestières prévues près de son abri sommaire.	084-51	Des mesures d'harmonisation opérationnelles concernant les chemins et la période d'opération ont été convenues avec le représentant des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement.
Un chasseur demande de l'information concernant les opérations forestières prévues près de son abri sommaire.	084-51	Le MFFP a contacté le demandeur afin de convenir d'organiser une rencontre. Aucun retour de la part du demandeur.
Le représentant d'une association de pourvoies demande au MFFP d'entrer en contact avec les gestionnaires de pourvoies lorsqu'il y a des travaux prévus sur ces territoires. Ses préoccupations touchent la période d'opération et la création de nouveaux accès lors des opérations forestières.	084-51 084-62	La demande est tout à fait recevable. Or, il est de la responsabilité des gestionnaires de pourvoies de contacter le MFFP afin de convenir des mesures d'harmonisation souhaitées sur le territoire de leur pourvoirie. Le MFFP invite le représentant à en informer ses membres.
Un demandeur est préoccupé par le transport de bois sur un esker lors des opérations forestières prévues à l'ouest du Lac Clair.	084-51 084-62	Des mesures d'harmonisation opérationnelles ont été convenues avec le représentant des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement afin d'utiliser un chemin préalablement identifié.
Un demandeur est préoccupé par le risque que les opérations forestières puissent endommager ou détruire ses équipements de piégeage.	084-51	Des mesures d'harmonisation opérationnelles concernant la période d'opération ont été convenues avec le représentant des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement. Ce dernier doit contacter le demandeur avant les opérations forestières.
Un organisme demande d'être informé par le MFFP lorsqu'il y a des consultations publiques sur la planification forestière.	084-51 084-62	L'organisme concerné a été informé que ses coordonnées ont été ajoutées à la liste de distribution du MFFP.

5. Conclusion

Les PAFIO 2013-2018 sont en vigueur du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2018. Pour consulter les différents documents de planification forestière ayant rapport à l'Abitibi-Témiscamingue, visitez le site Web du MFFP à l'adresse :

[<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp>].

Annuellement, des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels sont organisées dans le but de recevoir les commentaires des organismes et individus au cours de la période de validité des plans. Ces consultations sont généralement tenues en février.

Pour visualiser la planification forestière opérationnelle, visitez la carte interactive de la région dans le site Web mentionné plus haut ou adressez-vous à l'une des six unités de gestion du Ministère, mentionnées ci-dessous.

Courriel : abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca

**Unité de gestion des ressources naturelles
de Rouyn-Noranda**

70, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : 819 763-3388

**Unité de gestion des ressources naturelles
de la Mégiscane**

250, 14^e Avenue Est
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : 819 737-2350

**Unité de gestion des ressources naturelles
de Val-d'Or**

420, boulevard Lamaque
Val-d'Or (Québec) J9P 3L4
Téléphone : 819 354-4611

**Unité de gestion des ressources naturelles
du Lac-Abitibi**

645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

**Unité de gestion des ressources naturelles
de l'Harricana-Sud**

1122, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

**Unité de gestion des ressources naturelles
du Témiscamingue**

75, rue des Oblats Nord
Ville-Marie (Québec) J9V 1J2
Téléphone : 819 629-6494

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

